SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ)

Objet : Travaux de construction d'un bloc administratif au TPI de Lokossa

Référence SIGMaP du marché : T_ANEPIJ_99988

Avis n° : 007.....ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du...10 novembre 2025

Identification de la procédure : Avis d'appel d'offre ouvert National (AAON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, (version 6) du 14 octobre 2025 de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice publié sur le portail web des marchés publics.

2. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet de construction et équipement des juridictions et des CSEA et établissements pénitentiaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de construction d'un bloc administratif au TPI de Lokossa.**

3. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction d'un bloc administratif au TPI de Lokossa de type R+0 extensible comprenant des bureaux et une salle d'audiance.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) **Pour les anciennes entreprises**

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises intervenant dans le domaine : des BTP ou génie civil prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et des statuts

- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant ou cotraitant au cours des trois (03) dernières années (2024-2023-2022) et de l'année en cours au moins un (01) marché en travaux de construction de bâtiments portant sur un montant minimum hors taxes de deux cent quarante cinq millions (245 000 000) francs CFA ;

Les expériences doivent être justifiées par les copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de Procès-Verbal de réceptions définitive assorties des copies des contrats (pages de garde, page portant le montant et page de signature en copiessimples). Signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer du personnel clé ayant les qualifications et expériences indiquées au critère 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux comme indiqué au critère 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

- Capacité financière :

➢ Capacité financière :

BON A LANCER

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen, justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, au moins égal à : quatre cent quatre vingt dix millions (490 000 000) FCFA.
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de Cent soixante deux millions cent cinquante et un mille trois cent neuf (162 151 309) FCFA.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises intervenant dans le domaine des BTP ou génie civil prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts
- Disposer du personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant des qualifications et expériences indiquées au critère 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux comme indiqué au critère 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de Cent soixante deux millions cent cinquante et un mille trois cent neuf (162 151 309) FCFA
- Fournir la preuve d'une assurance de risque professionnel portant l'objet du marché et couvrant le délai d'exécution du marché, d'un montant de : cinq cent cinquante-neuf millions quatre cent vingt deux mille quinze (559 422 015) F CFA

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de : six (06) mois

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le

présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice ; Email : justice.prmp.anepij@gouv.bj et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au Secrétariat Permanent des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) ».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 12 novembre 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice à l'adresse mentionnée ci-après Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Heures locales (GMT + 1).

BON A LANCER

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée , unique et accessible de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du

Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, au plus tard le mardi 09 décembre 2025 à 10 heures (heure locale (GMT+1)) . **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus et en conformité avec l'IC 22 est éliminatoire. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 à Cotonou, le mardi 09 décembre 2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale (GMT+1)).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : quatre millions huit cent soixante quatre mille cinq cent trente neuf (4 864 539) FCFA,

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée quatre-vingt- dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics

BON A LANCER

Ulrich R. YEHOUME